pas juste, ôtez-moi, doux Jesus, la parole, de manière que je ne puisse plus remuer ma langue ou me tenir sur mes pieds; mais soyez persuades que c'est la grande œuvre de Dieu et non la mienne. Il y a ici un grand parti qui eroit que les voix qui crient (nom qu'elles se donnent) sont des suppôts de Satan; car le démon trompe un grand nombre, de manière qu'ils croient que le démon peut prêcher conversion et pénitence; surtout maintenant, car le christianisme est tombé et se tient sur de mauvais pieds, sans esprit ni vie: et qui est ce qui veut se sauver? Maintenant, Dieu se sert de nous, qui crions, comme d'un moyen pour sauver les pécheurs ; mais qui le croit ! Chères ames! regardez sur quel chemin vous vous trouvez! Etes-vous sur le chemin large? vous rencontrerez à la fin un enser ouvert; mais, si vous avez posé votre pied sur le chemin qui est jonché d'épines, le ciel est tout près. Il faut faire violence au ciel. Sans soi, contrition, veilles et combats, personne n'arrive au ciel. Pouvez-vous boire un verre d'eau sans penser nu calice amer du Sauveur? Pouvez-vous mettre une bûche de bois au seu sans penser à l'enfer ? La prière est la clef du ciel, mais rien n'a de prix que la justification du Christ. Maudit soit celui qui, le jour du sabbat, vend et achète sans nécessité, et pour une vanité profane le sabbat! Fabricateurs d'eau-de-vie, n'y a-t-il donc pas de prière qui puisse vous détourner d'en fabriquer? Les pécheurs sont si impudens, que, si Dieu lui-même venait sur la terre et disait : Il ne faut pas boire, ni jurer, ni mener une vie impie, il parlerait en vain pour la grande masse des pécheurs. Dieu nous a établies pour annoncer malheur et malédiction sur ce vin de colère." C'est ainsi qu'en parlant contre les vices régnans, l'ivrognerie, le luxe dans les habillemens, l'impudicité, etc., ces filles ont acquis la confiance du peuple, qu'elles continuent toujours à conserver, quoique leur prophétie sur le jugement dernier, qui devait s'accomplir avant la fin de 1842, vit consternée en vain presque la Suède entière.

Je crois avoir suffisamment prouvé ma proposition, et je conclus en vous priant d'agréer la considération avec laquelle je suis, monsieur le Rédacteur, votre serviteur très-humble,

DRAHN, ancien militaire! ,

BULLETIN.

Association de Délivrance.—Opinion sur la question ministérielle.—Bibliographie, &c.

Nous voyons avec plaisir que plusieurs paroisses s'empressent de répondre à l'appel qui leur a cié fait au sujet de nos malheureux exilés. Outre les faits dont nous avons déjà parlé, nous voyons que M. Fabre a reçu les sommes suivantes, la semaine dernière :

	•		3	S.	u.
Paroisse de	St. Marc, par M. Cl. Leroux,	-	11	5	1
46	Ste. Rose, par M. Théodore Desautel, -	-	9	11	3 វ្ន
\$F	Ste. Geneviève, par M. Gamelin Gaucher,	-	11	17	114
£6 '	Pointe-aux-Trembles, par M. Joseph Laporte,	-	4	11	6

A Québec, à St. Césaire, à St. Jacques de l'Achigan, à St. Antoine, à St. Rémi, à Kamouraska, à St. Léon, dont nous donnons plus bas le rapport tout au long, il y a eu des assemblées publiques à la même sin. Nous espérons que toutes les paroisses se hâteront d'imiter de si beaux exemplés, et de prendre part à cet acte de générosité et de dévouement que réclament en même temps la commisération, la nature et la religion.

La Minerve et l'Aurore publient toutes deux une assemblée tenue à Kamouraska, où il a été passé des resolutions approbatrices de la conduite de l'ex-ministère. Nous n'avons point encore parlé d'une autre assemblée politique qui a eu lieu à Beauharnais le 4 courant. Comme les rapports nous paraissent un peu contradictoires, nous regardons comme inutile d'en parler. Il parait pourtant certain qu'elle a été assez nombreuse, mais il est plus douteux qu'elle se soit prononcée contre la conduite des ex-ministres.

L'Editeur de l'Aurore a publié dans son numéro du 20, treize lettres qu'il dit avoir reçues des personnes les plus influentes des paroisses de Québec, Trois-Rivières, Berthier, Sorel, Yamachiche, La Baie du Febvre, Carleton, Baie des Chaleurs, Kamouraska, Nicolet, Rivière du Loup, St. Hyacinthe, Lotbinière. Elles sont toutes une approbation de la conduite de M. Viger. La Minerve de lundi paraît les révoquer en doute.

On vient de publier, au bureau des Mélanges Réligieux, un livret renfermant des prières pour Neuvaine en l'honneur de Ste. Janvière. Dimanche prochain étant le jour de l'Invention du corps de cette sainte, il doit y avoir exposition de ses reliques à l'autel de la Cathédrale qui renferme sa châse.

Nous voyons par les jou naux que Madame Benoite Gaétan dont on nous a communique le décès pour notre numéro du 16 courant, était veuve en première noce de M. François Malepor de Baucour et non Malport. Ce monsieur, né en Canada, était un peintre de mérite.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Ci-suit le tableau des sommes distribuées par les conseils de Lyon et de Paris en aide à l'Association de la Propagation de la Foi pour 1843.

ĺ			-						£	5.	ď.	٠
	Cornwall	_			~ ~	<b>-</b> ·	_ `	<b>.</b> "	4.95	16	. 8	
	Est de l'Ecosse	c	-	_	_	_	_	-	1190	0	.0	٠,
١	Nord do	-		_	_	_	_	-	1121	1.4	g	
ı	Sud do		_	-	_	_	_		1710	S	6	
I	Au Pays des C	lalles		_	_	_	-		4 <b>SS</b>	13	10	
1	Jersey -	-		_			<u>.</u>		122	3	5	
Ì	Gibraltar	-	_	_	_		-	<u>.</u> .	610	17	4	•
1	Agra -	_	_	_		- '	_	<b>-</b> '	1121	1.1	S	
I	Calcutta	_	_	_		_ ^	<b>-</b> ·	<b>₩</b> 1	1459	1.1	3	
İ	Collèges des Je	ésuités	de C	alcutt	a			<u>.</u> •	396	13	4	
ļ	Bombay	_				-	_		4 <b>SS</b>	13	10	•
Ī	Varapaly	_	_	_	_	-	-	-	610	17	4	
ļ	Madras		-	-	_	_	_		1343	18	1	
ł	Aux Oblats de	Madr	ลร		_ ^.	<b>-</b> . •			S55	1	3	
Ì	Aux Jésuites d			_	-	_	-	_ `	1428	0	0	
İ	Cap de Bonne	Espé	rance	_	-	_	-	•	1121	14	3	
ł	Terre-Neuve	-	_	_	_	-	_	<b>-</b> ·	1121	14	8	
į	Baie d'Hudson				<u>.</u> .	<u>.</u> .	~ ·		1121	14	S	
I	Nouvelle-Écos			_	_	_	-	_	1588	4	0	
i	Diocèse de Ch		-Town	1	-	_	-	_	366	10	4	
	Do de To	ronto	-	-	-	_	-	-	794	2	G	
	Antilles -	_		-	-	-	-	-	112J	1.1	9	
ļ	Jamaïque	<b>-</b> ^.			<b>-</b> ·	-	-	<b>.</b> .	366	10	3	
	Au Collége des	s Jésu	ites		<b></b> ~	-	_		23	16	0	
	Guinée Anglai	se	-	-	-	<b>-</b> '	~	-	1100	0	0	
į	Sydney -	_	-	-	-	-	-	•	1466	0	0	
ĺ	Adélaïde	<b>-</b> '	-	-	-	-	-	-	48S	13	10	
į	Vandiémen"	<b>.</b> -	-		~ ~	-	-	- "	488	13	10	
į	Il n'est nos	anosti	าก เรือบ	S CC 1	ablear	n des i	somm	e allouées à	la No	me	110-	

Il n'est pas question dans ce tableau des sommes allouées à la Nouvelle-Zélande non plus qu'aux missions dirigées par l'évêque de Pompalier. Ce tableau nous prouve que plus de £25,131 160 ont été, par la libéralité des fidèles, appliqués au soutien des missions catholiques, et il prouve que la libéralité des membres du conseil de la Propagation de la Foi n'exclut aucune langue ni tribu.

CHINE.

(Extrait d'une lettre de Tong-Kong du 24 juillet.)-Il y a dans cette fle une église catholique fort jolie, desservic par sept ou huit jésuites français, italiens, espagnols, et même chinois. Chaque jour on y dit sept à huit messes. Ainsi, dans un lieu, inhabité il y a deux ans, et où s'élèvent déjà de vastes édifices, les catholiques possèdent une belle maison de prières, tandis que les membres de l'Eglise anglicane n'ent, pour se réunir, qu'une cabane formée de nattes. Mais ce qui me frappe et me rejouit encore davantage, c'est de voir se réaliser dans l'Eglise catholique Je Tong-Kong le rêve de Tom Moore, tel qu'il le raconte dans ses Voyages d'un gentilhomme irlandais. En effet, sur cette partie du sol chinois, s'agenouillent au même instant des représentans de presque toutes les nations qui sont sons le soleil, avec leurs différens costumes, avec toutes les nuances de couleurs sous lesquelles l'espèce hemaine se montre; et ces hommes si différens de mœurs, de costumes, de couleur, de langage cont, au pied de l'autel, également intéresses, également attentifs, également recueillis et' occupés du même sujet. O! merveille que notre scinte Eglise romaine a seule réalisée.

## NOUVELLES POLITIQUES.

—Le Times du 22 dit que les Messieurs du Séminaire ont bien voulu mettre à la disposition de Son Excellence le Gouvern ur-Général, le grand édifice situé au pied de la montagne, connu seus le nom de Ferme des Prêtres. Procédés du Conseil de ville.—.

Le Maire lut une lettre officielle de M. Kilialy au sujet des accomodements requis pour la Législature; après un examen général des bâtièses de la cité, M. Killaly était d'opinion que le marché Ste. Anne offrait les plus grands avantages pour y tenir la Législature et les différents bureaux publics, et désirait savoir si la Corporation voudrait céder cette l'âtisse et à quelles conditions; il ajoutait que ces accomodements ne seraient que temporaires, pour le terme de 3 ans.

M. Holmes après avoir exposé les avantages qui résulteraient du placement des bureaux du gouvernement dans un même local, et après quelques autres remarques, fit motion, secondé par M. De Bleury, Que la corpération mette le marché Ste. Anne à la disposition du Gouvernement Provincial, pour les accomodements de la Législature, à condition qu'une bâtisse convenable soit érigée ou qu'un octroi d'argent suffisant pour défrayer la dépense l'une telle bâtisse, soit mis à la disposition de la corporation, afin de donner les commodutés nécessaires aux occupants actuels du présent marché; que le Gouvernement Provincial entreprenne et fasse à ses dépeus tous les changements et améliorations requis pour rendre le marché propice aux objets en contemplation; et que lorsqu'il cuittera ce local, toutes les améliorations secont laissées en bon ordre pour l'asage et l'avantage de la corporation.

Après quelque discussion à cet égard, la motion passa à l'unanimité.